

B.A./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUMINGERI.

Ruhengeri le 4 Mars 1958

N° 256/A.I.14

Monsieur Nshokeye

à

R U H I N G E R I

Ruhengeri



Monsieur,

Suite à votre lettre du 27 février, j'ai l'honneur de vous informer que seul le tribunal du Mwami est en mesure de réviser un jugement rendu par le tribunal de Territoire- Vous pouvez donc interjeter appel auprès de cette juridiction.-

Agréez Monsieur, mes civilités .-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE
J. DE MAN .-